

Réf: Dossier 275785

Avis de constitution

SOCIETE « BARAPAY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE nouveau CHU non  
loin du nouveau CHU lot 2114 cocody BESSIKOI ilot 207,  
Lot 2114, Ilot 207

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARAPAY »

Objet : AGREGATEUR DES METHODES DE PAIEMENTS,

SERVICE INFORMATIQUE,

MOYEN DE PAIEMENT,

MOYEN DE PAIEMENT EN LIGNE,

SOLUTION INFORMATIQUE,

CARTE DE CREDIT DIGITALE,

PRESTATION DE SERVICE,

DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE nouveau CHU non loin du nouveau CHU lot 2114 cocody BESSIKOI ilot 207, Lot 2114, Ilot 207

Dirigeant(s) M KEITA YAMOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00043 du 08/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00745/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

